

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du 21 juin 2021

1. Appel des membres

Excusés :

Mme Jeannine Hausammann
M. Philippe Delbrouck

Sont présents :

Des autorités de l'ASIPE :

M. Philippe Charmoy
M. Julien Mora
M. Aurélien Karg
M. Julien Mora

Des professionnels actifs au sein des EPS :

M. Philippe Berdoz
M. Christian Chevalier
Mme Corinne Gotti
Mme Isabelle Giauque

Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :

M. Cyrille Roux
Mme Sandra Savary
M. François Marion
M. Dani Givel

Des parents d'élèves

Mme Rosa Maria Da Silva Vieira
Mme Aude Roux
M. Alexandre Zosso
Mme Patricia Egli

2. Approbation du PV de la séance du 18 février 2021

Le PV est accepté sans modification.

3. Correspondance

Aucune correspondance

4. Bilan

- Les parents d'élèves : Mme Egli a pris le Conseil au vol, elle a assisté à 3 séances seulement, elle n'a donc pas un avis très précis. M. Zosso a un avis assez partagé : grande motivation au début peut-être trop d'illusion sur ce qu'on attendait des délégués des parents. Les séances étaient longues mais toujours intéressantes. Il a appris beaucoup de choses sur le mode de fonctionnement du système. Concernant

les réalisations concrètes, il est un peu déçu par les réunions de parents avec peu de présence et les projets pas aboutis. Ce Cet a permis de rencontrer des personnes intéressantes. Mme Roux dit que c'est difficile d'être le porte-parole des parents quand il y a une décision à prendre. Il faudrait avoir les thématiques avec tenants et aboutissants avant la séance afin de pouvoir prendre le pouls. Il faudrait qu'à l'avenir le Cet travaille en action plutôt qu'en réaction. Il faut que les discussions ne deviennent pas alibi.

- M.Mora dit aussi que c'est difficile d'être réactif. Il en retire des points positifs comme plate-forme d'échanges. Il y a des projets concrets qui sont mis en place. Cela permet aussi de se rendre compte de la longueur et la difficulté de mise en place de certains projets. Le Cet pourrait aussi donner son avis sur les sorties culturelles, pourquoi pas demander aux membres de plancher sur ça. Malgré cela il a de la peine à voir comment il pourrait être plus actif.
- M. Charmoy trouve que ce serait bien que M.Lunardi soit plus fréquemment présent au Cet. Car il est un peu la courroie de transmission entre les différents organes. Il propose également que le Cet soit davantage une force de proposition.
- M. Roux parle de son vécu comme une chance d'avoir un ancrage dans les écoles. Accès très simple et direct vers la bonne personne. Il faudrait aussi que les gens qui ont des questions les posent à l'avance afin que les gens qui doivent y répondre puissent le faire tranquillement.
- M. Berdoz : il est là pour nous entendre. C'est aussi l'occasion de mettre un visage sur une personne. C'est intéressant d'entendre ce qui se passe dans son école et ce que pensent les parents de son école. C'est extrêmement compliqué de construire quelque chose si on se voit si peu, qu'on est si nombreux. Dans les activités culturelles proposées aux élèves, le Cet pourrait s'associer à la commission culturelle de l'école. Il trouve également important que M.Lunardi fasse partie du Cet.
- M.Charmoy se demande si on ne devrait pas faire des rencontres plus fréquentes mais plus courtes.
- M. Marion représentant de la vie associative a l'impression d'être peu utile. Est-ce que le Cet ne pourrait pas se donner des moyens ? Qu'on intègre systématiquement quelqu'un dans les différents groupes de travail hors Cet. Est-ce que sur la base d'un budget le Cet ne pourrait pas aussi parfois créer des projets.
- M.Karg rejoint ces propos.
- Mme Gotti a fait 2 législatures et elle trouve que certaines choses ont quand même bougé (ex : développement des patrouilleurs avec plus de sécurités sur les passages piétons)
- M.Chevalier dit qu'il faut faire la différence entre les attentes, les envies et les pouvoirs. C'est difficile de faire la différence pour un nouveau. Les séances étaient longues mais la longueur dépend des personnes qui s'y trouvent. Les discussions sont tout aussi intéressantes d'une législature à l'autre. Le lien principal pour lui, c'est le lien ASIPE -Codir.
- M. Berdoz va développer l'idée de travailler ensemble dans les commissions possibles.
- M. Zosso rajoute qu'il a appris et qu'il n'oubliera pas de contacter dès que possible les personnes de contact. Et il sait maintenant comment faire et a les accès directs pour transmettre.
- Mme Savary s'est occupée du Pedibus et s'inquiète de savoir si le pedibus sera de nouveau visible dans le Parents info.

- M. Chevalier annonce que le Parents info ne sera pas distribué cette année. Il y aura un ASIPE-info
- M. Mora annonce que l'ASIPE-Info est parti et qu'il n'y a pas de page à ce sujet. Il fera le nécessaire.
- Mme Savary redit qu'il faut vraiment plus communiquer au temps l'ASIPE que les Directeurs d'établissement.
- Mme Giaque dit qu'elle a les collègues plus à proximité pour demander leur avis. A part cela elle trouvait que parfois il y avait peu de temps pour le faire.

5. Divers et propositions individuelles

Mme Giaque transmet une info qu'elle ne sait pas à qui dire : elle propose d'organiser une journée de présentation d'activités extrascolaires (ex : petit chœur) dans le courant du mois d'août. Elle se demande si ce serait une organisation que le Cet pourrait prendre en charge.

M. Mora propose d'ajouter ces cours fac culturels dans le dépliant des sport fac'. Il est sceptique par rapport à une séance/journée de présentation car il craint une trop faible participation.

Le Cet trouve que c'est assez bien que quelque chose se fasse dans ce sens.

M. Roux demande pourquoi il n'y a pas la demande de congé pour la fête de Mai de Corcelles 2022. Mme Roux promet que la lettre sera envoyée encore dans cette législature, dans les plus brefs délais.

M. Charmoy clôt la séance à 19h55. Et invite les gens à nous rejoindre au restaurant Le quinze 30 pour un moment convivial.

Le Président



Philippe Charmoy

La secrétaire



Aude Roux